



Monsieur Gérald Darmanin

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Hôtel de Beauvau

Place Beauvau

75 008 Paris

Paris, le 12 avril 2024

Objet : demande de renforcement de la sécurisation des travailleurs en forêt

Monsieur le Ministre,

Début mars 2024, le matériel d'un exploitant forestier a été dégradé à Espagnac, en Corrèze, et le logo de l'association « Les soulèvements de la terre » a été tagué sur les vitres de la machine. Cette dégradation a été qualifiée d'attentat par les services de la gendarmerie. L'individu était masqué au moment des faits qui ont été filmés. Cet acte de vandalisme fait suite à une dégradation, avec le même mode opératoire, d'une machine de bucheronnage appartenant au même exploitant forestier en janvier dernier.

Fin mars 2024, de nouvelles dégradations étaient commises sur le matériel d'un exploitant en Haute-Savoie dans le cadre d'un chantier de coupe d'épicéas : vitre cassée, flexibles coupés, tags sur l'engin.

Ces nouvelles attaques confirment la radicalisation des atteintes portées aux entrepreneurs et exploitants forestiers ainsi qu'à leur matériel de travail mais elles viennent également et malheureusement allonger la liste des actes de vandalisme et de vol que la filière déplore depuis plusieurs années.

Les attaques sont de plus en plus violentes et de plus en plus fréquentes. Pendant l'année 2023, nous avons recensé à minima une cinquantaine d'actes de vol, de violence ou de vandalisme à l'encontre d'entreprises de notre filière. En 2024, entre le 1^{er} janvier et le 6 mars seulement, ce sont déjà 18 cas qui ont été listés à notre connaissance au niveau de l'hexagone. Et ce recensement sous-estime le nombre de cas réels. Le découragement général des entrepreneurs face à la situation et au fait que les responsables de ces actes n'ont jamais été interpellés, les conduit bien souvent à ne pas déposer plainte.

Filière forêt - bois

CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS –

Dossier suivi par Maxime Chaumet, m.chaumet@franceboisforet.fr

Cette recrudescence des cas et leur caractère de plus en plus violent atteignent profondément les entrepreneurs et exploitants forestiers, tant sur le plan moral que sur le plan financier, s'agissant d'investissements matériels importants qui deviennent également de plus en plus difficilement assurables.

Pourtant, notre société a besoin de l'action des forestiers pour réaliser les plantations nécessaires au renouvellement de la forêt porté par le Président de la République lui-même, notamment dans le cadre du projet « un jeune un arbre ». Les forestiers réalisent également les travaux d'entretien et de récolte pour produire du bois, matériau durable, renouvelable et nécessaire pour satisfaire les besoins des Hommes et réussir la transition écologique.

En effet, par sa fonction de puits de carbone, à la fois en forêt et dans les produits bois, la filière forêt-bois est essentielle à la lutte contre le changement climatique.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'Etat doit prendre des mesures fortes afin d'assurer la sécurité des forestiers, de leur travail et de leur matériel.

Nous appelons donc à un renforcement des moyens de prévention et de lutte contre les actes de sabotage dont nous constatons l'augmentation de la fréquence, à la mise en place d'actions permettant de rendre les enquêtes plus efficaces et enfin à la relance d'un processus de suivi national du phénomène avec notre instance interprofessionnelle comme cela avait été initié mi 2022 après les Assises du bois et de la forêt.

Notre interprofession ainsi que les organisations professionnelles cosignataires se tiennent à votre disposition pour rencontrer vos services dans les meilleurs délais dans cet objectif.

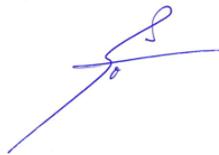
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

France Bois Forêt



Jacques Ducerf
Vice-Président

**Association des Sociétés et
Groupements Fonciers et Forestiers**



Jean-Louis Rouquette
Président

COPACEL



Christian Ribeyrolle
Président

Experts Forestiers de France



Sébastien Chaton
Président

Fédération Nationale du Bois



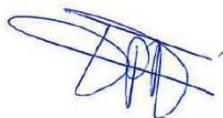
Jean-Pascal Archimbaud
Président

**Fédération Nationale des
Communes Forestière de France**



Philippe Canot
Président

**Fédération Nationale
Entrepreneurs Des Territoires**



Philippe Largeau
Président

**Fransylva, fédération des Forestiers
privés de France**



Antoine d'Amécourt
Président

Le Commerce du Bois



François Laresche
Président

**Union de la Coopération Forestière
Française**



Bertrand Servois
Président

**Union Nationale des Entreprises
du Paysage**



Frédéric Naudet
Président

Copie :

M. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

M. Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires